

Saint-Étienne, le mercredi 9 mars 2016

Le Président

Monsieur Alain VERCHERAND
Maire
MAIRIE
Le Bourg
42320 CELLIEU

Objet : Déploiement du Très Haut Débit fibre optique sur le territoire de Saint-Etienne Métropole

Cher(e) collègue,

A l'heure où les usages du numérique ne cessent de se développer et nécessitent de plus en plus de débit Internet, il est indispensable que tous les habitants de notre territoire aient accès à un Internet de qualité.

C'est l'une des priorités inscrites dans le projet d'agglomération que nous avons élaboré ensemble. Aussi, à ce titre, nous nous efforçons avec le Vice-Président en charge, de faire pression sur la société Orange pour que chaque foyer de notre métropole bénéficie au plus vite d'un accès de qualité à Internet.

En effet, comme vous le savez, l'État a signé en 2011 un accord exclusif avec la société Orange afin d'assurer le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire français d'ici à 2020. Toutes les communes de Saint-Etienne Métropole sont donc concernées, à l'exception d'Andrézieux-Bouthéon et de La Fouillouse qui sont inscrites dans le programme THD42 du SIEL, en raison de leur intégration à l'agglomération stéphanoise en 2013 seulement.

Je suis conscient des nombreuses sollicitations dont vous faites l'objet de la part des habitants de votre commune concernant l'arrivée de la fibre optique. Comme vous, je manque de visibilité sur l'état du déploiement sur notre territoire. La société Orange déploie la fibre dans une logique de planification globale non détaillée, avec un phasage par zone géographique.

Cependant, après de multiples rencontres avec les responsables d'Orange, et suite aux pétitions dont certains d'entre vous ont pris l'initiative, nous avons obtenu la mise en place d'un Comité de suivi semestriel et le processus annuel de suivi suivant :

- Janvier : état d'avancement et présentation du programme de déploiement pour l'année en cours,
- Juillet : état d'avancement et présentation du programme envisagé pour l'année suivante.

Ce Comité a pour objectif d'assurer le suivi des travaux réalisés sur notre territoire et d'informer l'ensemble des bénéficiaires (communes, citoyens, etc.) sur son état d'avancement. Il nous permettra aussi de connaître les prévisions de déploiement et d'inciter l'opérateur à prioriser les zones non ou mal desservies.

J'ai également prévu de rencontrer dans les jours à venir Monsieur Antoine DARODES, Directeur de l'Agence du Numérique Très Haut Débit, afin de lui expliquer notre situation et de prendre connaissance des solutions qu'il sera à même de nous proposer.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites données.

Je vous joins à ce courrier le guide du déploiement de la fibre optique, réalisé par la société Orange à destination des collectivités territoriales, et vous invite à communiquer à vos concitoyens l'adresse de leur site Internet <http://reseaux.orange.fr/comment-avoir-la-fibre> qui leur permettra d'obtenir l'ensemble des informations relatives à l'arrivée de la fibre (couverture, éligibilité, offres, etc.).

Vous pouvez compter sur ma détermination à veiller au respect des délais et des engagements pris par Orange, et à vous apporter toute mon aide pour faciliter vos échanges avec les habitants de votre commune.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes meilleurs sentiments.



Gaël PERDRIAU
Président de Saint-Étienne Métropole
Maire de Saint-Étienne